

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
CCAS DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

N° 2024_006

Nombre de Conseillers	En Exercice 9	Présents 7	Votants 8
Date de Convocation	22 mars 2024		
Séance du	29 mars 2024		
Le Conseil d'Administration du CCAS de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Président,			
Etaient présents : J-C. MORICONI – C. QUEYRAT – A. BERNARD – V. GUILLEMIN – P. BINDEL – D. JUANOLA – F. VERGEOT			
Absents excusés ayant donné procuration : A. LOPEZ à C. QUEYRAT			
Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : E.MARTIN			
Secrétaire de Séance : Armande BERNARD			

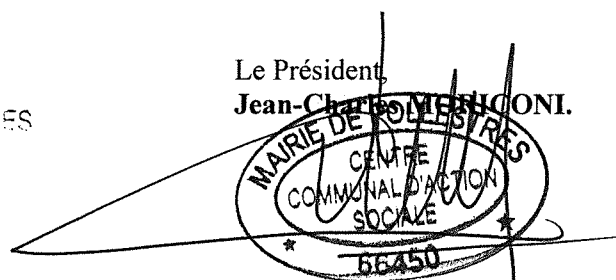
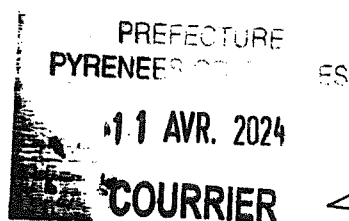
OBJET : Modification du livret d'accueil du service d'aide et d'accompagnement à domicile

Monsieur le maire explique qu'il convient de modifier l'article IV « L'organisation du service » du livret d'accueil du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) :

« Le service d'aide et d'accompagnement à domicile assure également la prestation les samedis, dimanches et jours fériés (**le service sera également assuré pour les cas exceptionnels et les urgences les jours de Noël, jour de l'an et 1^{er} mai**), dès lors que la nécessité de ces interventions est prévue dans le plan d'aide établi par le Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés **APPROUVE** la modification du livret d'accueil du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) comme susmentionné.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**



Mis en ligne le

11/04/2024